

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
CENTRE DE FORMATION AGICOLE DE MIRABEL**

Procès-verbal

**Séance ordinaire tenue le mercredi 29 janvier 2025
à 15 h 15 à la salle de conférence**

				Présence	Absence
Membres :	Claude	Grenier	Président et représentant du secteur socio-économique	☒	☐
	Christian	Couvrette	Vice-président et représentant de l'industrie	☒	☐
	Mikaël	Bianchi	Élève	☐	☒
	Martin	Binette	Personnel enseignant	☒	☐
	Marie-Josée	Dufour	Personnel de soutien	☒	☐
	Benoît	Gervais	Personnel enseignant	☒	☐
Non-membres :	Véronique	Bernard	Directrice	☒	☐
	Manon	Pagé	Gestionnaire administrative	☒	☐
	Johanne	Vanasse	Secrétaire de centre	☒	☐

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Les membres du conseil d'établissement présents forment quorum. Le président, M. Claude Grenier, ouvre l'assemblée.

Il est 15 h 17.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude Grenier fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Couvrette d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

CE-2425-013

3. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 12 novembre 2024

M. Claude Grenier fait la lecture du procès-verbal du CÉ du 12 novembre 2024.

Il est proposé par M. Benoît Gervais d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté

CE-2425-014

4. Finances

a. Budget révisé

Mme Manon Pagé présente le budget révisé pour 2024-2025.

b. Mesures dédiées et protégées.

Mme Véronique Bernard présente les sommes allouées au centre dans le cadre des mesures dédiées et protégées.

Il est proposé par M. Christian Couvrette, d'adopter la résolution pour mesures dédiées et protégées au budget 2024-2025 tel que présenté.

Adopté

CE-2425-015

Contributions financières pouvant être assumées par les usagers

a. Principes d'encadrement

Mme Véronique Bernard propose les principes encadrant pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par M. Christian Couvrette, d'établir les principes d'encadrement tel que présentés et de mandater la direction pour qu'elle s'assure que les contributions financières facturées aux usagers respectent les principes d'encadrement avant de les proposer au conseil d'établissement

Par acclamation

CE-2425-016

b. Mesures favorisant l'accès de chaque élève

Mme Véronique Bernard présente les mesures pour l'année 2025-2026.

Il est proposé par M. Benoit Gervais de mandater la direction du centre afin qu'elle prenne les mesures favorisant l'accès de chaque élève, qu'elle rende compte annuellement au conseil d'établissement des montant utilisés et d'informer les usagers des mesures pouvant être mis en place conformément au document présenté.

Par acclamation

CE-2425-017

6. Prix et bourses pour le Gala Méritas

Mme Véronique Bernard demande l'approbation du conseil d'établissement pour solliciter les partenaires pour le Gala de juin 2025.

Il est proposé par Mme Marie-Josée Dufour que les demandes de commandites pour le Gala Méritas de juin 2025 puissent être envoyées aux partenaires.

Adopté

CE-2425-018

7. Parole au public

Il n'y a pas de public.

8. Portrait des inscriptions et des abandons

Mme Véronique Bernard présente l'état des inscriptions et des abandons à ce jour pour l'année et cours à et l'état des inscriptions pour l'année 2025-2026.

9. Budget du conseil d'établissement et du comité Entre-Aide

Mme Véronique Bernard présente le budget du conseil d'établissement et celui du comité Entre-Aide à ce jour.

10. Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets.

11. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoit Gervais de lever la séance.

Il est 15 h 55.

Adopté

CE-2425-019

La prochaine séance du C.É. se tiendra le 17 mars 2025 à la cabane à sucre à 16 h 30.



Claude Grenier, président



Véronique Bernard, directrice

VB/jv